

## Conditions Générales de Vente

### SOMMAIRE

---

1	Dispositions générales .....	1
2	Définitions et Interprétation.....	1
3	Traitement des données .....	2
4	Communication.....	3
5	Formation, Reconduction, Suspension et Fin du Contrat .....	4
6	Services exclus .....	4
7	Offre de Prix .....	5
8	Validité et modifications de l'offre .....	5
9	Fixation des Prix .....	6
10	Facturation et Paiement .....	6
11	Responsabilité de LAG .....	7
12	Droit de l'image .....	7
13	Responsabilité du Client .....	7
14	Modification des Conditions Générales et des Tarifs .....	7
15	Droit applicable.....	8

## 1 DISPOSITIONS GENERALES

---

- 1.1 Les présentes Conditions Générales (« **les Conditions Générales** ») ont pour objet de définir les droits et les obligations de la société LuxAdministration Group s.à r.l., société à responsabilité limitée au capital de 12 500 euros, ayant son siège social à 1, Simmerschmelz L-8363 Simmerschmelz, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 199292 (« **LAG** ») et le Client.
- 1.2 Les Conditions Générales font, sans exceptions, partie intégrante de tout Contrat et tout Abonnement conclus entre LAG et le Client. Les Conditions Générales sont acceptées par le Client lors de la conclusion d'un Contrat ou d'un Abonnement dans le cadre d'un Service offert par LAG. Le Client déclare avoir lu et approuvé les Conditions Générales.
- 1.3 Toute tolérance de LAG vis-à-vis du Client, quant à l'application de l'une quelconque des clauses des Conditions Générales ou d'un Contrat ne peut en aucun cas s'interpréter comme une renonciation d'en faire application à tout moment.
- 1.4 Les Conditions Générales sont complétées par les conditions particulières des Abonnements respectifs ou par tout autre Contrat.

## 2 DEFINITIONS ET INTERPRETATION

---

- 2.1 Si l'un des articles des Conditions Générales devait être déclaré nul, les autres dispositions resteront pleinement valables. En effet, le ou les articles des Conditions Générales déclarés nuls n'entraînera(ont) pas la nullité de la totalité des Conditions Générales, les autres dispositions restant pleinement valables.
- 2.2 Les présentes définitions sont applicables pour l'intégralité des Conditions Générales et pour tout Contrat conclu entre LAG et le Client.
  - 2.2.1 Il est convenu de désigner par « **Abonnement** », les conventions à exécution successive suivantes :
    - LAG – LCS Abo 1 mois
    - LAG – LCS Abo 2 mois
    - LAG – LCS Abo 3 mois
  - 2.2.2 Il est convenu de désigner par « **Contrat** », toute convention conclue entre LAG et le Client, y compris les Abonnements et les Offres de prix et de services.
  - 2.2.3 Il est convenu de désigner par « **Frais internes** », les frais liés directement et exclusivement à une Mission exécutée par LAG.
  - 2.2.4 Il est convenu de désigner par « **Mission** », une prestation de service effectuée pour le Client par LAG, par un mandataire ou prestataire de services de LAG.
  - 2.2.5 Il est convenu de désigner par « **Frais externes** », tout paiement de LAG à un prestataire de service ou de produit pour le compte du Client.
  - 2.2.6 Il est convenu de désigner par « **Prestataire externe** », un partenaire de LAG ou un prestataire de service ou de produits autre que LAG.
  - 2.2.7 Il est convenu de désigner par « **Service** », les services offerts par LAG :
    - Conciergerie Lifestyle Management

- Conciergiere immobilière
- Agence immobilière ;
- LuxCarStickers

Les Services sont définis aux conditions des Contrats respectifs.

- 2.2.8 Il est convenu de désigner par « **Site Internet** », le site internet de LAG, accessible sous l'adresse numérique *luxadmin.lu, kai.immo et stickers.luxmarketing.lu*
- 2.2.9 Il est convenu de désigner par « **Tarifs** », la liste des prix fixée par LAG, accessible sur le Site Internet.

### 3 TRAITEMENT DES DONNEES

---

- 3.1 Le Client autorise LAG ainsi que leurs mandataires, agents ou prestataires de services à traiter et utiliser les données personnelles du Client collectées en relation avec la conclusion et l'exécution du/des Contrat(s) et, de manière générale, toutes données collectées dans leur relation avec le Client.
- 3.2 Le traitement se fera dans le respect des lois et règlements en vigueur, notamment de la loi modifiée du 2 août 2002 et du règlement grand-ducal du 14 décembre 2001 et de la loi du 30 mai 2005 relative aux données spécifiques de protection de la personne à l'égard du traitement des données à caractère personnel.
- 3.3 Le Client dispose d'un droit d'accès à ses données personnelles ainsi que d'un droit de rectification en application de la loi modifiée du 2 août 2002 et des règlements grand-ducaux applicables. Les données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Au-delà des délais légaux, les données sont supprimées ou rendues anonymes.
- 3.4 La Société s'engage à traiter les données fournies par le client conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables et notamment au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le RGPD).
- 3.5 La Société traite des données à caractère personnel du client, telles que des données de contact, des données d'identification ainsi que des données financières dans le cadre de l'exécution du contrat. Ces données sont recueillies pour les finalités suivantes
- 3.5.1 : (i) permettre l'exécution des contrats de prestation de service et/ou de fourniture de matériel ; (ii) assurer la gestion de la relation avec le client ; (iii) assurer le suivi des services prestés ;
- 3.5.2 (iv) permettre la facturation ; (v) développer la relation commerciale (marketing) ; (vi) garantir le recouvrement des impayés ; (vii) gérer les contentieux éventuels.
- 3.6 Les données sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités susmentionnées ou le temps nécessaire pour permettre à la Société de répondre à ses obligations légales.

- 3.7 La Société prend toutes les mesures nécessaires et raisonnables, de nature technique et organisationnelle, pour garantir un niveau de sécurité élevé concernant les données traitées et assurer la protection de ces données contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisé ainsi que toute autre forme de traitement illicite. L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux employés de la Société habilités à les traiter en raison de leurs fonctions et soumis à une obligation stricte de confidentialité. Les données recueillies pourront éventuellement être communiquées à des sous-traitants de la Société lorsque ceci s'avère nécessaire pour l'accomplissement des prestations souhaitées par le client. La Société s'assure que dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, ses sous-traitants utilisent les données à caractère personnel du client en conformité avec la législation applicable en matière de protection des données personnelles. Par ailleurs, la Société peut être amenée à communiquer des données à caractère personnel du client en vertu d'une obligation légale ou aux fins de règlements judiciaires.
- 3.8 Le client dispose d'un droit d'information, d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles qui le concernent, conformément aux termes du RGPD. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer aux traitements réalisés ou en demander la limitation. Le Client peut exercer ses droits à tout moment en soumettant une demande écrite directement à la Société.

## 4 COMMUNICATION

---

- 4.1 LAG rend public les Conditions Générales par le biais de son Site Internet, accessible sous l'adresse numérique *luxadmin.lu*.
- 4.2 LAG rend également public par le biais du Site Internet les informations suivantes relatives aux moyens de communications :
- Courrier électronique : *info@luxadmin.lu* ;
  - Numéro de téléphone : (+352) 30 91 97 ;
  - Siège social & adresse postale : 1, Simmerschmelz L-8363 Simmerschmelz,
- 4.3 LAG ne peut être tenu responsable si les Conditions Générales ou les informations de communications susmentionnées sont temporairement indisponibles dues à un problème informatique ou technique. Cette clause s'applique également à toute autre information publiée sur le Site Internet par LAG.
- 4.4 Toute demande par le Client d'un des Services LAG, KAi - Kay Agnes immobilière et LCS - LuxCarStickers doit être adressée à LAG moyennant un des moyens de communications énoncés à l'article 4.2.
- 4.5 Toute demande du Client adressée à LAG doit être claire et précise.
- 4.5.1 Toute demande doit notamment indiquer de façon explicite les informations essentielles relatives à la Mission demandée tel que des indications sur la période d'exécution souhaitée, sur les préférences du Client à propos du produit, du service ou du fournisseur.
- 4.5.2 Si LAG estime que les informations fournies par le Client sont insuffisantes, LAG va recontacter le Client pour clarifier les éléments opaques de sa Mission.

4.5.3 Dans le cas du scénario illustré à l'article 4.5.2 précédent, où le Client n'arrive pas à fournir de façon claire et précise les informations demandées par LAG, ce dernier peut refuser l'exécution de la Mission. Ce refus de la part de LAG doit être communiqué au client dans les meilleurs délais.

4.5.4 Le Client ne peut engager la responsabilité de LAG dans un cas de refus prévu à l'article 4.5.3.

## 5 FORMATION, RECONDUCTION, SUSPENSION ET FIN DU CONTRAT

---

5.1 Tout Contrat conclu à distance entre LAG et le Client se forme seulement au moment de la réception de l'exemplaire signé par l'autre partie.

5.2 LAG peut demander tout document relatif à l'identification du Client. Dans le cas d'omission de fournir le(s) document(s) demandé(s) dans les trois jours après la demande, LAG peut résilier tout Contrat avec le Client, sans que ce dernier puisse se prévaloir d'un préjudice résultant de cette rupture.

5.3 Tout Contrat conclu pour une durée indéterminée peut être résilié moyennant préavis d'un mois.

5.4 Toute résiliation doit être adressée à l'autre partie sous forme d'une lettre recommandée avec avis de réception.

5.5 Tout Contrat conclu pour une durée déterminée est reconduit tacitement à la fin de cette durée pour une durée indéterminée.

5.6 Toute opposition à la reconduction tacite du Contrat doit être adressée à l'autre partie sous forme d'une lettre recommandée avec avis de réception au moins deux semaines avant l'arrivée du terme.

5.7 Les Conditions Générales restent entièrement applicables à tout Contrat reconduit.

5.8 Tout Contrat peut être suspendu totalement ou partiellement par LAG, sans mise en demeure préalable, en cas de fraude du Client, retard et/ou défaut de paiement persistant. Le défaut de paiement persistant se définit par le non-paiement, même partiel, de deux factures et/ou d'une seule facture ouverte depuis plus de deux mois. LAG s'engage à informer le Client de la suspension dans les meilleurs délais.

5.9 Les Contrats peuvent être suspendus totalement ou partiellement ou résiliés par LAG, par lettre recommandée avec avis de réception lorsque :

- le Client ne remplit pas ses obligations envers LAG nées du Contrat ;
- le Client ne respecte pas les conditions d'utilisation des Services ;
- un rappel de paiement est resté infructueux pendant un délai de dix jours calendaires à compter de la date mentionné sur le rappel ;
- le Client fait l'objet d'une procédure de faillite, de sursis de paiement, de concordat préventif de faillite ou d'une procédure de droit national ou étranger de nature ou à effets équivalents ou similaires.

## 6 SERVICES EXCLUS

---

6.1 Sont expressément exclus des Services offerts par LAG la vente, le transport et la livraison de produits ou de services prohibés.

- 6.2 LAG se réserve le droit de refuser toute prestation qu'il estime contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou qui pourrait nuire à la réputation de LAG.

## 7 OFFRE DE PRIX ET DE SERVICE

---

- 7.1 Les travaux indiqués sur l'offre constituent une offre globale et indivisible. Nos prix s'étendent pour une commande intégrale de cette offre et seront majorés de frais resultants de commandes partielles.
- 7.2 Pour les travaux en régie, les quantités reprises dans l'offre sont à considérer comme approximatives. La facture sera basée sur un décompte détaillé avec dimensions réelles après l'achèvement des travaux. Le devis ne constitue qu'une proposition. Concernant les travaux et fournitures effectués en régie, la facture sera établie d'après les rapports de régie signés par les deux parties et ce, au taux de notre offre, sauf hausses légales intervenues entre la signature de l'offre et l'exécution desdits travaux
- 7.3 En principe, l'établissement d'une offre est gratuit sauf lorsque le client aura été informé préalablement que celui-ci est payant.

## 8 VALIDITÉ ET MODIFICATIONS DE L'OFFRE

---

- 8.1 L'offre de prix est valable à la date de sa signature et à condition que la signature par le client, pour commande, intervienne dans un délai maximum de 1 (un) mois à compter de la date de l'offre: au-delà, l'entreprise se réserve la faculté, soit de maintenir son offre, soit de présenter une nouvelle proposition. .
- 8.2 L'approbation de l'offre par le client entraîne le versement d'un premier acompte représentant 40% du montant total de l'offre sauf stipulations contraires de l'offre. Le paiement de l'acompte fixe la date de départ du délai de réalisation des travaux. En cas de désistement ou rétractation de la part du client entre la signature de l'offre et la date prévue pour le début des travaux ou si le client ne règle pas le montant du premier acompte avant le délai convenu pour le commencement des travaux, le premier acompte restera acquis à la Société à titre de dommages et intérêts sans que cette stipulation puisse nuire au droit pour la Société de réclamer, en plus, tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.
- 8.3 L'offre est établie sur la base du taux de TVA applicable au moment de la signature ; toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives ou réglementaires à venir sera répercutée au client.
- 8.4 La signature de l'offre vaut acceptation des présentes conditions générales de vente
- 8.5 Toute modification, changement ou travaux non prévus dans l'offre initiale ne peuvent se faire sans l'accord préalable du Client et de l'entreprise et feront l'objet d'offres additives ou de bons de commande séparés indiquant au moins les bases d'estimation de prix, les conditions et le cas échéant, la durée de prolongation du délai d'exécution

- 8.6 Toute variation de quantités d'une ou plusieurs positions par rapport à l'offre initiale pourrait avoir pour conséquence une adaptation du ou des prix unitaires y relatifs. En cas de nécessité une nouvelle offre sera établie. Les travaux pourront être suspendus pendant cette période de préparation et d'accord de cette nouvelle offre. Toute modification de l'offre demandée par le client et acceptée par l'entreprise pourra donner lieu à une modification du délai de réalisation des prestations et/ou des ventes prévues, à une modification du prix prévu au devis initial ainsi qu'à une facturation supplémentaire

## 9 FIXATION DES PRIX

---

- 9.1 Les Tarifs sont publiés sur le Site Internet.
- 9.2 Les Tarifs peuvent être modifiés suivant les règles fixées aux articles 14.1 à 14.3 des présentes Conditions Générales.
- 9.3 Tous les prix relatifs aux Services offerts par LAG, ainsi que tous les frais supplémentaires sont fixés dans les Tarifs.
- 9.4 Sauf stipulation contraire, les Frais internes sont calculés pro rata temporis sur base de la Rémunération horaire de base fixé dans les Tarifs.

## 10 FACTURATION ET PAIEMENT

---

- 10.1 Les montants établis sur la facture sont payables dans le délai mentionné sur la facture. Le paiement s'effectue aux numéros de compte indiqués sur la facture avec mention des références, suivant le mode de paiement convenu entre les parties. Le Client doit également fournir à cet égard toutes informations et documents nécessaires tels que sollicités par LAG. Le règlement anticipé des factures ne donne lieu à aucun escompte.
- 10.2 Le Client qui prétend ne pas avoir reçu sa facture est cependant tenu d'acquitter le montant que LAG lui indique. Ce montant sera justifié par un duplicata de la facture initiale qui lui sera fournie suite à sa demande. Des frais supplémentaires peuvent être facturés lors de la demande d'un duplicata, conformément aux dispositions fixées à l'article 9.3.
- 10.3 L'expiration du délai de paiement met de plein droit le Client en demeure de payer sans qu'il y ait besoin d'une sommation. Des intérêts moratoires seront calculés au taux conforme à la loi du 18 avril 2004 sur les délais de paiement et intérêts de retard. Les intérêts seront dus à partir de l'expiration du délai de paiement.
- 10.4 En cas de défaut ou de retard de paiement ou de doute sérieux quant à la solvabilité du Client, LAG se réserve le droit de demander, à tout moment, au Client la constitution d'une avance sur consommation dont le montant est fixé à un maximum de trois fois le montant de la dernière facture du Client.
- 10.5 LAG est en droit, en cas de retards successifs de paiement donnant lieu à l'envoi de rappels de facturer les frais supplémentaires résultant de ces rappels, dont les modalités sont fixées à l'article 9.3.

- 10.6 En cas de défaut ou de retard de paiement, de non-respect par le Client de ses obligations, de fausse déclaration, de risque d'insolvabilité, d'ouverture de procédure collective, de fraude avérée ou présumée, ou d'autres motifs légitimes, LAG pourra déclarer les créances du Client immédiatement exigibles, sans préjudice des droits de suspension partielle ou totale, voire de résiliation aux torts exclusifs du Client conformément aux articles 5.8 et 5.9 des Conditions Générales.
- 10.7 LAG se réserve le droit d'entreprendre toute action visant à obtenir le paiement de ses créances, ainsi que la réparation de son préjudice et des frais engagés. Tout retard de paiement de deux échéances entraîne automatiquement l'application d'une pénalité de retard égale à 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la facturation.

## 11 RESPONSABILITÉ DE LAG

---

- 11.1 LAG s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires dans l'accomplissement de ses Services in bonam partem.
- 11.2 Pour les travaux de démolition, dépose ou de montage, LAG décline toute responsabilité sur un éventuel endommagement de câbles, canalisations, conduites, etc..., qui ne leur ont pas été signalés avant l'intervention.
- 11.3 LAG ne peut être tenue responsable des dommages qui résultent de l'intervention d'un Prestataire externe ou de tout autre tiers.

## 12 DROIT DE L'IMAGE

---

- 12.1 Les photographies prises à l'occasion du chantier réalisé peuvent être utilisées pour promouvoir le savoir-faire et l'image de LAG sàrl, notamment pour les documents commerciaux, site internet ou réponses aux appels d'offres sous réserve d'anonymat du client et de son lieu de résidence.

## 13 RESPONSABILITÉ DU CLIENT

---

- 13.1 Le Client est responsable à l'égard de LAG de tout dommage direct ou indirect résultant de son comportement fautif et est tenu de les indemniser du préjudice causé de ce chef, y compris pour tout préjudice causé à des tiers que LAG auraient dû indemniser.
- 13.2 Le Client ne peut céder un Abonnement, un Contrat ou une créance à l'égard de LAG, sans l'accord exprès et écrit de LAG.

## 14 MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET DES TARIFS

---

- 14.1 LAG peut modifier les Conditions Générales ou les Tarifs à tout moment.
- 14.2 Avant toute modification des Conditions Générales ou des Tarifs prévu à l'article 14.1, LAG doit notifier le Client au moins un mois avant l'entrée en vigueur de ces modifications. Cette notification peut se faire par tout moyen.



- 14.3 Le Client qui, à l'occasion d'une modification des Conditions Générales ou des Tarifs, n'accepte pas les nouvelles conditions ou les nouveaux prix, peut résilier son Contrat au plus tard le dernier jour du mois qui suit l'entrée en vigueur des modifications. Cette disposition s'applique également au Contrat conclu à durée déterminée.

## 15 DROIT APPLICABLE

---

- 15.1 Les Contrats et les Conditions Générales sont régis par le droit luxembourgeois. Les tribunaux de Luxembourg ont la compétence exclusive de trancher tout litige entre les parties.